

girouette de la lanterne. Deux feux blancs fixes seront exhibés verticalement à environ 39 pieds l'un de l'autre. Les travaux ont été complétés d'une manière satisfaisante par M. Thos. O'Neil, qui en avait l'entreprise pour le prix de \$3,547. Le coût total des travaux figurera dans les comptes de l'année prochaine.

McKinnon's-Harbour.

Un feu, avec un hangar pour abriter le gardien, a été établi sur le côté sud de de l'île Campbell, dans le lac Grand-Bras-d'Or, comté d'Inverness, Cap-Breton. Le feu est exhibé par une lanterne Mississipi, hissée à un mât de 85 pieds de hauteur, à la base duquel se trouve un petit hangar. Il est blanc fixe, élevé à 30 pieds au-dessus du niveau de la mer, à marée haute, et, par un temps clair, doit être visible dans un rayon de sept milles. Ce phare a été construit à l'entreprise par M. D. T. McDonnell, de Judique, C.B., pour la somme de \$340. Il ne sera probablement mis en opération qu'à l'ouverture de la navigation, le printemps prochain.

Anse Belliveau.

Une petite tour a aussi été construite sur l'extrémité extérieure du quai, à l'anse Belliveau, dans le comté de Digby.

On a l'intention d'établir deux feux d'alignement à Eastern-Harbor, Chéticamp, dans le comté d'Inverness, au Cap-Breton, et on s'est assuré pour cela d'emplacements avantageux. Des soumissions ont été demandées pour la construction des bâtiments nécessaires.

Dans le cours de cette saison on a demandé des soumissions pour l'établissement d'un phare à Cold-Spring-Head, dans le comté de Cumberland, mais l'entreprise n'a pas encore été adjugée.

On a aussi préparé les plans et devis pour la construction d'un petit phare à Annapolis, et des soumissions vont être bientôt demandées.

CHANGEMENTS DANS LA SITUATION DES PHARES.

Ile de Sable, phare West-End.

La terre ayant été emportée par la mer, au sud et à l'ouest du phare situé à l'extrémité ouest, il est devenu urgent de le transporter ailleurs, ainsi que les bâtiments y attenant. Les travaux ont été exécutés sous le contrôle de M. Henry Watt, et le feu a été, le 20 octobre dernier, mis en opération, à un mille et demi de l'ancien.

Advocate Harbour.

En conséquence de l'affouillement de la barre de sable, sur le côté sud-ouest du chenal, où un feu était établi, le phare a été transporté sur la grève ferme du côté opposé du chenal, et mis en opération, à ce dernier endroit, le 1er avril dernier.

STATIONS DE SIGNAUX DE BRUME.

Ile aux Atocas.

A cette station des manomètres ont été posés aux deux chaudières. Deux pièces ont été aussi posées à la vieille chaudière, et les machines ont été inspectées.